



Bruxelles, le 15 décembre 2017

15841/17

DIPL 32

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au: Représentations permanentes

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de la République du Congo auprès de l'Union européenne
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Léon Raphaël MOKOKO en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Roger Julien Menga

Par lettre parvenue le 7 novembre 2017, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République du Congo auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Léon Raphaël MOKOKO comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Roger Julien Menga.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Léon Raphaël MOKOKO comme Chef de la Mission de la République du Congo auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Léon Raphaël MOKOKO en qualité de Chef de la Mission de la République du Congo auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 5035/17 en date du 14 novembre 2017, a été acquis à la date du 14 décembre 2015. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.